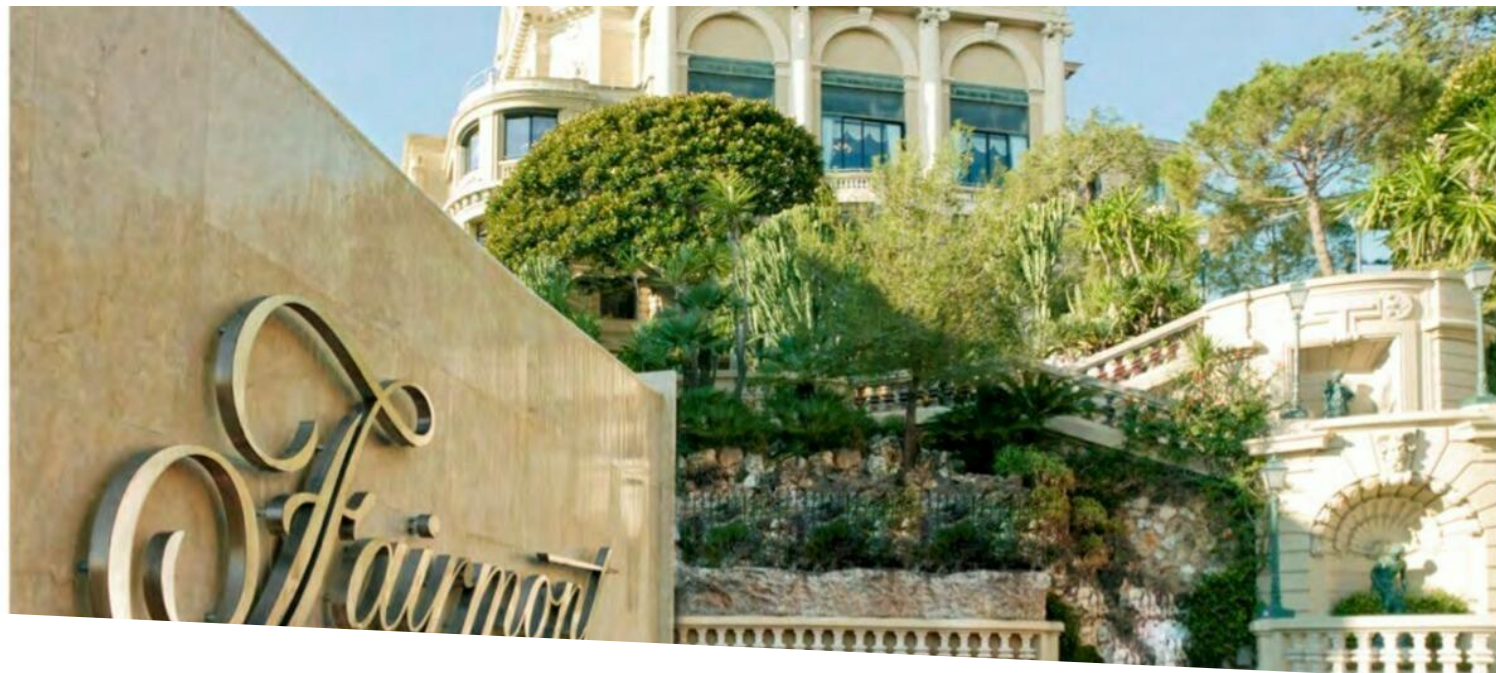




Splendide 2 pièces - Résidence Fairmont - Vue mer

Location meublée

16 750 € / mois

Type de produit Appartement	Nb. pièces 2 pièces
Immeuble Fairmont Résidence	Quartier Carré d'Or
Superficie habitable 70 m²	Superficie terrasse 10 m²
Superficie totale 80 m²	Chambre 1
Salle de bains 1	Etage 4
Etat Rénové	Meublé Oui
Date de libération 01/11/2023	Ref. L-99

Découvrez l'élégance ultime avec cet appartement entièrement rénové et meublé de 2 pièces, niché au cœur de l'emblématique résidence Le Fairmont Monte Carlo. Offrant une vue imprenable sur la mer Méditerranée, cet havre de luxe invite à vivre l'expérience résidentielles la plus prestigieuse de la région.

Cette résidence offre la possibilité au locataire de bénéficier du nettoyage quotidien de l'appartement, le linge de maison est mit à disposition, ainsi que l'eau, l'électricité, l'assurance, et une télévision avec abonnement à plus de 100 chaînes. En outre, le preneur a un libre accès à la piscine, à la salle de fitness et au solarium. La location de ce bien fera bénéficier à son occupant d'un rabais de 20% sur les factures de nourriture et boissons, ainsi que sur les factures de blanchisserie, et l'utilisation gratuite de la WIFI.

La location se fait uniquement à l'année, avec la possibilité de louer un parking en supplément.



MonteCarlo-RealEstate.com

Page
1/2

Ref. : L-99

Ce document ne fait partie d'aucune offre ou contrat. Toutes mesures, surfaces et distances sont approximatives. Le descriptif et les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur exactitude n'est pas garantie. Les photographies ne montrent que certaines parties de la propriété. L'offre est valable sauf en cas de vente, retrait de vente, changement de prix ou d'autres conditions, sans préalable.

Cet appartement entièrement rénové et meublé est composé d'une entrée, d'un spacieux séjour/salle à manger ouvrant sur une terrasse, d'une cuisine indépendante équipée, d'une chambre avec salle de bains en suite.

Possibilité de louer un parking à un coût supplémentaire.

